

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Arrêté du 8 juillet 2026

portant renouvellement de l'agrément du Centre français d'exploitation du droit de copie en vue de la gestion du droit de reproduction par reprographie

NOR : MICB2618098A

La ministre de la culture,

Vu le code de la propriété intellectuelle, notamment ses articles L. 122-10 à L. 122-12 et R. 322-1 à R. 322-3 ;

Vu la demande présentée le 16 juin 2026 par le Centre français d'exploitation du droit de copie ;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier,

Arrête :

Article 1^{er}

L'agrément du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), en vue de la gestion du droit de reproduction par reprographie, est renouvelé pour une durée de cinq ans.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 8 juillet 2026.

Pour la ministre et par délégation :

Le chef du service des affaires juridiques et internationale,

T. JANICOT.